

Réunion du Comité Syndical du 12 mars 2020

Convoqué le six mars deux-mille-vingt, en vertu de l'article L2121-17 et suite à l'annulation de sa réunion du 5 mars deux-mille-vingt pour absence de quorum, le Comité syndical s'est réuni le 12 mars deux-mille-vingt à dix-huit heures pour sa quatre-vingt-seizième séance dans la salle d'Assemblée de Clermont Auvergne Métropole, sise 64 avenue de l'Union Soviétique à Clermont-Ferrand.

Monsieur Dominique ADENOT, Président de séance, procède à l'appel des membres.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

063-200048171-20200318-667-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/03/2020

Notification : 18/03/2020

96^e Séance

Étaient présents les délégués dont les noms suivent :

Monsieur ADENOT Dominique
Madame ALAPETITE Nadine
Madame GALLIOT Blandine
Monsieur CHARLAT Jean-Michel
Monsieur DIAS Laurent

Monsieur GUELON Dominique
Monsieur GUILLAUME Gérard
Monsieur LARDANS Jacques
Monsieur PROSLIER
Monsieur VOLDOIRE Gilles

Étaient excusés / absents :

Madame AMEIL Pascale
Monsieur ARESTE Jean-Claude
Monsieur AUSLENDER Jérôme
Monsieur BEAUJON Jacques
Monsieur BELDA José
Madame BELLEROSE Martine
Monsieur BIANCHI Olivier
Monsieur BONNET Nicolas

Monsieur BONNICHON Frédéric
Monsieur BUCHE Jean-Pierre
Monsieur CHANSARD Gérard
Monsieur CHARLAT Jean-Michel
Monsieur CHARLEMAGNE Serge
Monsieur CHEVALIER Jacques
Monsieur CINEUX Cyril
Monsieur COURCHINOUX Jean-Christian
Monsieur DERRE Joël

Monsieur BLANCHET Roland
Monsieur CUZIN Jean-Paul
Monsieur DEAT Alain
Monsieur DESFORGES Antoine
Monsieur DUBOIS Gérard
Madame FEDERSPIEL Hélène
Monsieur FAUCHER Martine
Monsieur GAILLARD Philippe
Monsieur GARDES Roger
Monsieur GISCARD D'ESTAING Louis
Monsieur HAMOUMOU Mohand
Monsieur HEBRARD Jean-Pierre
Monsieur HEINRICH Jean-Maurice
Monsieur IMBERT Didier
Monsieur LEPEE Grégory
Monsieur LIGIER Yves
Monsieur MELIS Christian
Monsieur MORVAN Jean-Marc
Monsieur PALLANCHE Jean-Henri

Monsieur PASCIUTO Bertrand
Monsieur PAULET Alain
Monsieur PAULET Gilles
Monsieur PECOUL Pierre
Madame PEROL BEYSSI Christine
Monsieur PERRET Jean-Philippe
Monsieur PETEL Gilles
Monsieur PIGOT Pascal
Monsieur PIREYRE Jérôme
Monsieur PRADIER Yves
Monsieur PRONONCE Hervé
Madame RAYNAL Marie-Jeanne
Monsieur REGNOUX Marc
Monsieur SIMONET Christian
Madame TROTE Marie-José
Monsieur VALLADIER Bruno
Monsieur VAURIS Dominique
Monsieur VIALAT Gérard
Monsieur WEINMEISTER Nicolas

Avaient donné pouvoir :

Monsieur BIANCHI Olivier à Monsieur ADENOT Dominique
Monsieur GARDES Roger à Monsieur REGNOUX Marc
Monsieur GISCARD D'ESTAING Louis à Monsieur PROSLIER
Monsieur MORVAN Jean Marc à Monsieur GUILLAUME Gérard
Monsieur VIALAT Gérard à Monsieur GUELON Dominique

Budget Primitif – Exercice 2020

Présentation brève et synthétique du budget primitif 2020 (article L.2313-1 du CGCT)

Après deux exercices budgétaires déficitaires (2016 et 2017), du fait de la suppression du contrat Auvergne + et du retard pris au niveau national comme régional dans la mise en place opérationnelle du programme LEADER, l'exercice 2019, comme l'exercice 2018, se clôture par un excédent tant en fonctionnement qu'en investissement. Cette situation est le résultat d'une gestion prudente, d'une stratégie de recherche de financement (réponses à des appels à projet) et du déblocage des fonds LEADER.

Grace au report de l'excédent cumulé de 247 769.94€ en fonctionnement et de 328 572.87€ en investissement, le budget primitif 2020 peut être abordé avec sérénité quant à la situation financière du Grand Clermont. Toutefois le principe de prudence doit demeurer car les marges demeurent très faibles.

Le fait le plus marquant, sous forme d'opérations sous mandat, est l'inscription en investissement de la première tranche des travaux de la voie verte de l'Allier. Les montants totaux de la section d'investissement sont donc en très forte augmentation par rapport aux années précédentes.

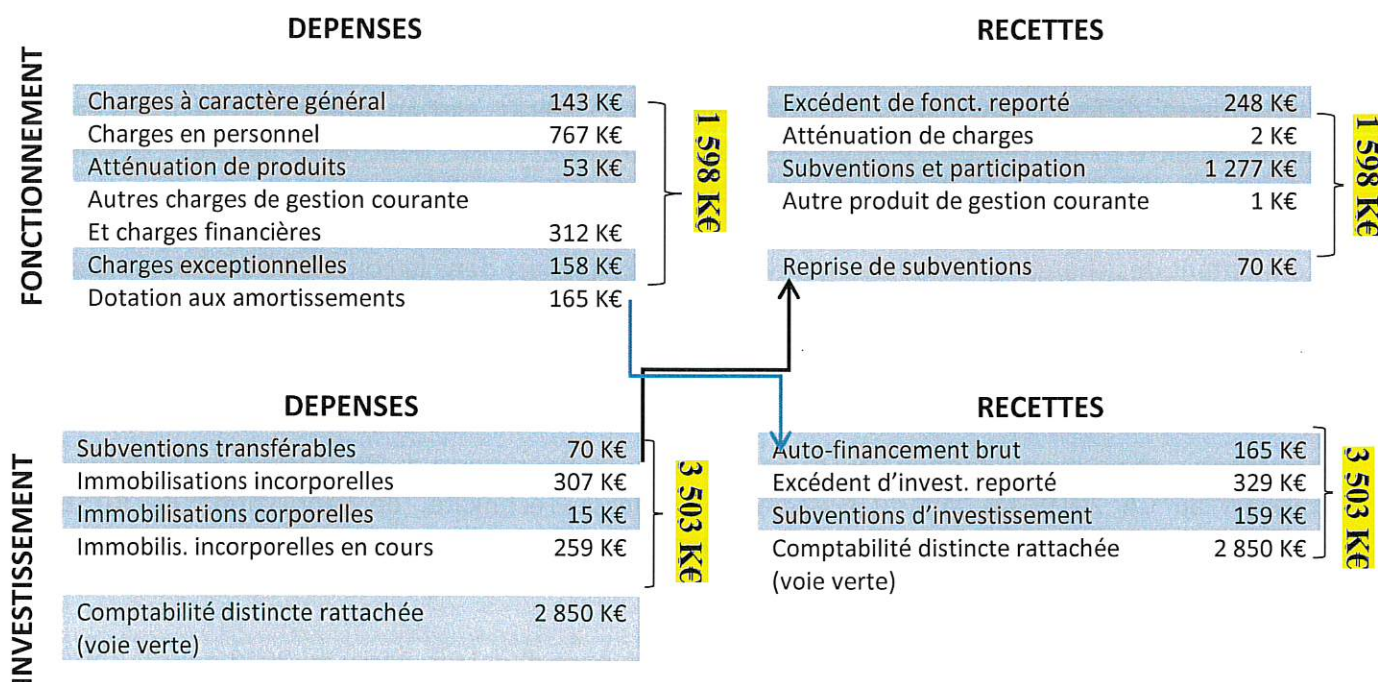
Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et recettes autorisées et prévues pour l'année 2020. Il respecte les principes budgétaires : sincérité, annualité, unicité, spécialité et équilibre.

1. Structure générale du budget primitif 2020

Le budget primitif 2020 (incluant les opérations d'ordre et de transfert entre sections) s'élève à :

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	1.598 626.26 €	1.598 626.26 €
Section d'investissement	3 502 824.56 €	3 502 824.56 €
TOTAL	5 101 450.82 €	5 101 450.82 €

De manière schématique les grands équilibres de ce budget se présentent ainsi :



2. Évolution des principaux postes budgétaires

a- Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement du BP 2020 s'élèvent à 1 598 K€ en prenant en compte les transferts entre sections et l'excédent reporté de l'année N-1.

Les recettes réelles sont estimées à 1 280 K€. La principale recette de 734 K€ est la contribution des membres, en application du taux de 1,70 €/habitant. Les contributions au fonctionnement du service ADS sont estimées à 319 K€ en légère baisse par rapport à l'estimation 2019. Les subventions allouées par l'État, le Département, le Parc Livradois Forez et l'Europe sont estimées à 225 K€. Ces dernières sont en légère baisse par rapport CA 2019. En effet en 2019 le Grand Clermont a bénéficié du cumul de deux années de recettes d'animation Leader (2017 et 2018). En 2020 seule la part de l'animation Leader 2019 sera perçue.

Chap	Libellé	BP 2019	CA 2019	BP 2020
013	Atténuation de charges	13 536 .60 €	25 845.58 €	2 000 €
74	Participations et subventions	1 409 307.04 €	1 304 216.51 €	1 277 856.62 €
	<i>Participation des membres</i>	<i>738 866.00 €</i>	<i>739 066.00 €</i>	<i>733 987.00 €</i>
	<i>Contribution service ADS année N</i>	<i>326 715.35 €</i>	<i>326 715.3 5€</i>	<i>318 744.40 €</i>
	<i>Subventions</i>	<i>343 725.69 €</i>	<i>238 435.07 €</i>	<i>225 125.22 €</i>
75	Produits divers de gestion courante	39 000€	14 552.91 €	1 000€
	Total Recettes réelles	1 461 843.64€	1 344 615 €	1 280 856.62€
042	Op. d'ordre de transfert entre sections	62 494.26 €	62 494.26 €	70 000€
002	Excédent de résultat de fonct. reporté	193.320,76 €		247 769.64 €
	Total des recettes de fonctionnement	1.717.658,66 €	1 407 109.26€	1 598 626.26 €

b- Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement au BP 2020 s'élèvent à 1 598 K€, sachant que 157 K € sont mis en réserve sur le chapitre 67 par mesure de prudence au regard des exercices déficitaires passées ; ils constituent par ailleurs un potentiel d'autofinancement pour des nouveaux projets.

Le montant des charges à caractères générales récurrentes est dans la continuité de l'année dernière. Il est toutefois prévu une hausse globale de l'ordre de 5% par rapport au CA 2019 pour permettre la réalisation d'une plaquette de communication dans le cadre du PAT (5 000.00 €) et des visites d'opération dans le cadre du Plan Paysage notamment.

Les charges en personnel sont en hausse de l'ordre de 3% par rapport au BP 2019 (et de l'ordre de 5% par rapport au CA 2019) du fait du Glissement Vieillesse Technicité, de l'application du RIFSEEP, du remboursement à la Métropole du coût de l'agent mis à disposition et de la baisse de l'abattement du versement transport.

Les atténuations de produits recouvrent le remboursement d'un trop perçu en 2019 pour le service ADS (16 0000€) et le reversement de 37 000€ de la subvention POI Loire au Conseil Départemental pour la voie verte.

Les autres charges de gestion courante sont comparables aux années précédentes. Elles recouvrent les indemnités des élus, la contribution à l'Agence d'urbanisme (200.000,00 €) et le report des soutiens pour 7 500 € à deux opérations (CPIE pour un projet visant à former des ambassadeurs de la rivière Allier et CEPPIA dans sa phase de mise en œuvre. Elles sont toutefois impacter par le remboursement d'une avance de 35.000,00 € concédée par le Conseil régional en 2017 pour faire face au retard de versement des fonds leader.

La vraie nouveauté des dépenses de fonctionnement est l'inscription d'une somme de 7 500€ de frais de dossiers et d'intérêts permettant le préfinancement de la première tranche des travaux de la voie verte

par une ligne de trésorerie. L'ensemble de ces frais sera répercuté aux EPCI à l'exercice suivant sur la base du réalisé.

Chap.	Libellé	BP 2019	CA 2019	BP 2020
011	Charges à caractère général	227 500.00 €	135 535.84 €	143 200.00 €
012	Charges en personnel	745 350.00€	729 989.06 €	767 000.00€
014	Atténuation de produits	51 622.99 €	51 622.99€	53 000.00 €
65	Autres charges de gestion courante	326 000.00 €	279 484.07 €	307 500.00 €
66	Charges financières	0.00 €	0.00 €	5 000.00 €
67	Charges exceptionnelles	211 157.19 €	0.00 €	157 926.26 €
Total dépenses réelles		1 561 630.18 €	1 196 631.96 €	1 433 626.26 €
042	Op. d'ordre de transfert entre sections	156 028.48 €	156 028.42 €	165 000.00 €
Total des dépenses de fonctionnement		1 717 658.66 €	1 352 660.38 €	1 598 626.26 €

c- Les recettes d'investissement

Le montant section d'investissement est en forte hausse par rapport aux années précédentes et s'établit à 3 503 K€ en 2020. Cela s'explique par la réalisation de la première tranche des travaux de la voie verte estimée à 2 850 K€. Les recettes sont les avances des EPCI pour 1 081 K€ (301 K€ pour Billom Communauté, 434 K€ pour Mond'Arverne Communauté et 346 K€ pour Clermont Auvergne Métropole) et les subventions de la Région, du FEDER, du Contrat de ruralité et du Leader. Ces subventions seront préfinancées par une ligne de trésorerie.

Les autres recettes sont le solde d'investissement reporté pour 328 K€, l'amortissement pour 165 K€ et les subventions de l'Etat et de l'Europe (158 K€) permettant de financer le PAT, le Plan paysage, et l'étude sur le design de service sur Mond'Arverne Communauté.

Chap.	Libellé	BP 2019	CA 2019	BP 2020
10	Dotations, fonds divers	0,00 €	3 113.31 €	1000.00 €
13	Subventions d'investissement	208 068.00 €	133 921.20 €	158 251.69 €
Total des recettes réelles		208 068.00 €	137 034.51 €	159 251.69 €
45	Opération sous mandat voie verte	651 100.00 €	0.00 €	2 850 000,00 €
Total des recettes en compte distincte rattachée		651 100.00 €	0.00 €	2 850 000.00 €
040	Amortissement des immobilisations	156 028.48 €	156 028.42 €	165 000.00 €
001	Solde d'exécution Invest. Reporté	157 394.35 €	0.00 €	328 572.87 €
Total des recettes d'investissements		1 172 590.83 €	293 062.93 €	3 502 824.56 €

d- les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement au BP 2019 s'élèvent à 3 503 K€, sachant que 307 K€ demeurent en réserve au chapitre 20.

Les principales dépenses d'investissement programmées en 2020 correspondent :

- aux travaux de la première tranche des travaux de la voie verte pour 2850 K€
- aux études du plan Paysage (48 006.00 €), du design de service (111 200.00 €), du PAT (82 000.00 €) (filière locale légumes de plein champ, unités de transformation locale, repérage potentiel foncier) et de l'économie circulaire à St Dier d'Auvergne.

Chap.	Libellé	BP 2019	CA 2019	BP 2020
20	<i>Immobilisations incorporelles</i>	360 546.57 €	2 694.46 €	307 318.56 €
21	<i>Immobilisations corporelles + Dépôt</i>	7 550.00 €	3 952.23 €	15 000.00 €
23	<i>Immobilisations incorporelles en cours</i>	90 900.00 €	37 566.84 €	259 506.00 €
Total des dépenses réelles		458 996.57 €	44 213.53 €	581 824.56 €
45	<i>Opération sous mandat voie verte n°10</i>	651 100.00 €	15 148.82 €	2 850 000.00 €
Total des recettes en compte distincte rattachée		651 100.00 €	15 148.82 €	2 850 000.00 €
040	<i>Op. d'ordre de transfert entre sections</i>	62 494.26 €	62 494.26 €	70 000.00 €
Total dépenses d'investissements		1 172 590.83 €	121 884.41 €	3 502 824.56 €

3. Gestion de la dette et de la trésorerie

Au 1^{er} janvier 2020, le PETR Le Grand Clermont n'a contracté aucun emprunt.

Au regard du lancement de la tranche 1 des travaux du projet de voie verte et de décalage inévitable entre les dépenses et l'encaissement des subventions, le PETR mobilisera une ligne de trésorerie dont le montant maximum est de 1 500 000€.

Constatant que le débat d'orientations budgétaires a eu lieu lors du Comité syndical du 6 février 2020, le Comité syndical, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité des membres présents, d'approuver le budget primitif de l'année 2020.

À Clermont-Ferrand, le 18 mars 2020

Dominique ADENOT,

Président.